



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 novembre 2017 à 13 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice administrative, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Marie-Claude Thibeault, greffier adjoint ainsi que Mohtashami-Maali Arash, André Barbeau, Luc Bard, André Bonneau, André Cadieux, Gilles Desjardins, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Catherine Marchand, Chantal Marcotte, Yvan Moreau, Marc Pageau, M^e Marlène Painchaud et Patrick Robert-Meunier.

CAUP20171121-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 30 – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 novembre 2017.

Monsieur le maire désigne monsieur le conseiller Daniel Champagne pour présider la rencontre.

3.5 **Projet numéro 109933** - Refus - Dérogation mineure - Construire un garage détaché en cour avant - 78, rue Meunier - District électoral du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond – Louise Boudrias

Proposé par madame la conseillère Louise Boudrias
Appuyé par monsieur le conseiller Cédric Tessier

d'accorder la dérogation mineure pour le 78, rue Meunier.

Les membres du conseil consentent à cette modification. Conséquemment, le projet de résolution de même que le titre de cette résolution seront modifiés.

4.6 **Projet numéro 109613** - Second projet de Règlement numéro 502-278-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de modifier, d'abroger et d'ajouter des dispositions d'encadrement réglementaires à portée générale et spécifique, susceptibles d'approbation référendaire

Demande est faite pour que l'usage ostéopathie soit inclus dans un règlement omnibus ultérieur.

4.7 **Projet numéro 109885** - Avis de présentation - Règlement numéro 502-280-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de permettre la réalisation d'un projet commercial comprenant une mixité d'usages résidentiels et commerciaux - Projet « Ambassade Champlain » - District électoral de Deschênes - Mike Duggan

4.8 **Projet numéro 109886** - Second projet de Règlement numéro 502-280-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de permettre la réalisation d'un projet commercial comprenant une mixité d'usages résidentiels et commerciaux - Projet « Ambassade Champlain » - District électoral de Deschênes - Mike Duggan

Le conseiller du district demande le retrait de l'item de l'ordre du jour.

Un tour de table est fait sur cette demande.

POUR

M^{me} Audrey Bureau
 M. Gilles Chagnon
 M. Mike Duggan
 M^{me} Maude Marquis-Bissonnette
 M^{me} Isabelle N. Miron
 M. Cédric Tessier
 M^{me} Renée Amyot
 M^{me} Nathalie Lemieux
 M^{me} Myriam Nadeau
 M. Gilles Carpentier
 M. Daniel Champagne
 M. Pierre Lanthier
 M. Jean-François LeBlanc
 M. Jean Lessard
 M. Martin Lajeunesse
 M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

CONTRE

M. Jocelyn Blondin
 M^{me} Louise Boudrias
 M. Marc Carrière

La demande du retrait est acceptée à la majorité.

4.9 Projet numéro 110042 - Avis de présentation - Règlement numéro 2050-2-2017 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016 dans le but de convertir l'affectation « Résidentielle (RES) » d'un terrain à une affectation « Commerciale artérielle (COA) » afin de permettre la relocalisation d'un immeuble commercial - District électoral de Pointe-Gatineau - Myriam Nadeau

4.10 Projet numéro 110043 - Projet de Règlement numéro 2050-2-2017 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016 dans le but de convertir l'affectation « Résidentielle (RES) » d'un terrain à une affectation « Commerciale artérielle (COA) » afin de permettre la relocalisation d'un immeuble commercial - District électoral de Pointe-Gatineau - Myriam Nadeau

La conseillère du district demande le retrait de l'item de l'ordre du jour de ce conseil et son report à la séance du 12 décembre 2017.

Un tour de table est fait sur cette demande.

POUR

M^{me} Audrey Bureau
 M. Gilles Chagnon
 M. Mike Duggan
 M^{me} Maude Marquis-Bissonnette
 M^{me} Isabelle N. Miron
 M. Cédric Tessier
 M^{me} Renée Amyot
 M^{me} Nathalie Lemieux
 M^{me} Myriam Nadeau
 M. Gilles Carpentier
 M. Daniel Champagne
 M. Pierre Lanthier
 M. Jean Lessard
 M. Martin Lajeunesse
 M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

CONTRE

M. Jocelyn Blondin
 M^{me} Louise Boudrias
 M. Jean-François LeBlanc
 M. Marc Carrière

La demande du retrait est acceptée à la majorité.

Le caucus préparatoire public est suspendu à 14 h 30.

Reprise du caucus préparatoire public à 15 h.

27.1 Projet numéro --> CES - Résolution d'appui de la Ville de Gatineau au projet de Mosaïcultures 2018 à Gatineau

Avec l'accord des membres du conseil le projet de résolution est modifié par le remplacement du mot « verser » par « réserver une somme maximale de » au troisième résolu et par l'ajout du mot « maximale » avant les mots « deux millions » au quatrième résolu.

Le projet de résolution modifié se lit comme suit :

- s'engage à réserver une somme maximale de 2 millions en contribution financière et/ou en biens services pour le projet d'exposition 2018, et ce, conditionnellement à l'obtention de la part de Mosaïcultures Internationales Montréal, une confirmation des engagements financiers des gouvernements fédéral et provincial et de ses autres partenaires;
- autorise le trésorier à réserver, à même les fonds de la Ville de Gatineau une somme maximale de 2 millions.

27.8 Projet numéro 110137 – Nomination des administrateurs – Société de transport de l'Outaouais

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Marc Carrière
Appuyé par madame la conseillère Louise Boudrias

de remplacer le représentant du secteur est de la Ville monsieur le conseiller Martin Lajeunesse par celui de monsieur le conseiller Marc Carrière.

Un tour de table est fait sur cette demande.

POUR

M. Gilles Chagnon
M. Mike Duggan
M. Jocelyn Blondin
M^{me} Louise Boudrias
M. Jean-François LeBlanc
M. Jean Lessard
M. Marc Carrière

CONTRE

M^{me} Audrey Bureau
M^{me} Maude Marquis-Bissonnette
M^{me} Isabelle N. Miron
M. Cédric Tessier
M^{me} Renée Amyot
M^{me} Nathalie Lemieux
M^{me} Myriam Nadeau
M. Gilles Carpentier
M. Pierre Lanthier
M. Martin Lajeunesse
M. Daniel Champagne
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

L'amendement est rejeté sur division.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CAUP20171121-PD1	Lettre datée du 10 octobre 2017 de monsieur Jacques Henry, directeur général au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Accusé de réception de la résolution numéro CM-2017-615
CAUP20171121-PD2	Analyse économique de l'impact d'une désignation patrimoniale du Quartier-du-musée sur la ville de Gatineau et la porte d'entrée de la Capitale déposée lors de la réunion du conseil municipal du 3 octobre 2017 de monsieur André Guibord, président de l'agence de publicité et marketing intégrée InnovaCom Marketing & Communication
CAUP20171121-PD3	Procès-verbal de la réunion de la Commission permanente sur l'habitation tenue le 6 septembre 2017
CAUP20171121-PD4	Procès-verbaux des réunions du Comité consultatif d'urbanisme tenues les 11 et 25 septembre 2017

- CAUP20171121-PD5** Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 23 mai 2017
- CAUP20171121-PD6** Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 11 septembre 2017
- CAUP20171121-PD7** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif agricole tenue le 18 septembre 2017

Fin du caucus préparatoire public à 15 h 45.